



Chers parents,

L'équipe du centre PMS (1 Directrice, 1 psychologue, 1 assistante sociale, 1 infirmière) peut vous soutenir dans votre rôle de parents et aider au développement optimal de votre enfant.

Gratuitement, et sous le couvert du secret professionnel, nous réalisons :

- des entretiens d'écoute et de soutien à la parentalité
- des entretiens d'information sur l'orientation scolaire et les études
- des animations d'éducation à la santé dans les classes
- des dépistages en 3^{ème} maternelle
- des tests individuels (pédagogiques, intellectuels, psychoaffectifs,...)
- des diagnostics en vue de remédiations chez des spécialistes (logopèdes, psychomotriciens relationnels,...).

Nos missions sont définies par le Décret du 14/07/2006.

L'intervention du centre PMS n'est pas obligatoire, sauf si :

- vous souhaitez avancer votre enfant en 1^{ère} année primaire
- vous souhaitez maintenir votre enfant un an de plus à l'école maternelle
- vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'une 8^{ème} année de scolarité au sein de l'enseignement primaire (loi du 19.06.1983).

Vous avez la possibilité de refuser la guidance individuelle de votre enfant par le centre PMS en complétant un document à retirer auprès de la Direction du centre.

Vous vous posez des questions sur l'évolution de votre enfant ? Vous souhaitez nous rencontrer pour en parler ? N'hésitez pas à nous téléphoner au 071/59.02.46 (de 08h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00).

Bonne rentrée scolaire à tous !

Pour l'équipe PMS,
I. MALONNE,
Directrice.

W W W . H A I N A U T . B E

Centre Psycho-Médico-Social provincial

Rue A. Liégeois, 9 - 6530 THUIN | Tél.: 071 590 246 - Fax: 071 594 288
cpms.thuin@hainaut.be